



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
CHESTERVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que la séance ordinaire qui devait avoir lieu lundi, le 6 juin 2022 est reportée au lundi, le 13 juin 2022 à 20 heures.

Les séances publiques se tiennent au 472, rue de l'Accueil, Chesterville à la salle des sessions du conseil municipal.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE CE 7 JUIN 2022,

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Chesterville



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
CHESTERVILLE

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Chesterville, résidant à Chesterville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, ce 7^e jour de juin 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7^e jour de juin 2022.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Chesterville